



CHALLENGE PAR ÉQUIPES

FSGT PARIS

**DOSSIER
D'ENGAGEMENT
2023-2024**

Brève présentation

Compétition en simple et doubles

*Le soir en semaine (19h-22h)
Porte Montreuil - 75020*

Équipes composées de 2 à 4 joueurs/joueuses

*Chaque rencontre entre deux équipes se fait
en 3 matchs : 2 simples et 1 double*

*Matches au temps :
environ 50 mn chacun en 1 set*

*Phase de poule puis phase finale
en fin de saison*



**Vous êtes joueur/euse
de foot, de bad, de
ping, pratiquant de
n'importe quel autre
sport, vous pouvez
vous inscrire avec
votre licence FSGT**

RÈGLEMENT

FORMULE DE COMPÉTITION :

- Selon le nombre d'équipes engagées, une ou deux poules sont constituées, au sein de la (des) quelle(s) toutes les équipes se rencontrent.
- Phase finale à la fin des matches de poules :
- => Selon le nombre de poules :
 - matches de classement ou barrages
 - puis demi-finales et finale.



Court Dejerine – Porte de Montreuil 20ème

FORMULE DE JEU :

- Chaque rencontre entre deux équipes comprend 2 simples et 1 double. Une équipe peut se présenter avec 2, 3, ou 4 joueurs ou joueuses.
- Elle se déroule durant un créneau de 3 heures, sur un court, pendant lequel les 3 matchs doivent avoir lieu.
- Les matches se jouent en 1 set unique de 12 jeux maximum gagnés par un joueur (ex : à 12-4 le match s'arrête) et en un temps ne pouvant dépasser 50 minutes (soit 1 heure moins 10mn d'échauffement et de transition).
- Si du retard est pris au départ, il faut en tenir compte, dans l'objectif de jouer les 3 matchs dans la soirée. Concrètement, les capitaines d'équipes conviennent de l'horaire de fin du match avec les joueurs, en fonction de l'heure réelle du début de match.

BARÈME :

- Chaque rencontre gagnée rapporte 3 points.
- Chaque rencontre jouée et perdue rapporte 1 point.
- Bonus : pour chaque rencontre, la participation d'une joueuse rapporte 1 point.

Résultats : La feuille de match est communiquée au responsable du poule ou au comité

LIEU DES MATCHS :

- 32/36 rue des docteurs Dejerine 75020 Paris (porte de Montreuil)
- de 19h à 22h sur le court N°1
- Tous les jeudis soirs, ainsi qu'un mercredi par mois.
- Il est possible d'organiser des matchs ailleurs, charge aux équipes de s'organiser en fonction de la disponibilité éventuelle d'autres terrains.



CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- **Le droit d'engagement est de 40 € par équipe**, comprenant :
 - la participation aux matches
 - le bulletin d'information
 - l'utilisation des courts de Tennis attribués au Comité FSGT de Paris
- **Chaque joueur doit être en possession de la licence FSGT 2023/2024** qu'il devra présenter aux adversaires lors de chaque rencontre



FORMULAIRE D'INSCRIPTION
AU CHALLENGE PAR ÉQUIPE de TENNIS 2023/2024

Nom du club :

Numéro de l'équipe (en cas de plusieurs équipes)* :

*** Remplir un
formulaire par
équipe !**

RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE

Nom : Prénom :

Adresse :

 Portable : Travail : Domicile

E-Mail :

EN CAS D'ABSENCE

Nom : Prénom :

Adresse :

 Portable : Travail : Domicile

E-Mail :

Si le club est en mesure de mettre à disposition un court pour l'accueil de certaines rencontres :

Adresse de l'installation :

Horaires d'utilisation :

À retourner au COMITÉ FSGT au plus tard le 11 octobre 2023
Accompagné du droit d'inscription de 40 € par équipe